

QUARTIERS-GENERAUX,
MONTREAL, 11 Juin, 1812.

O. G.

SON HONNEUR LE PRESIDENT et Commandant des Troupes en cette Province, ne peut se dispenser de faire connoître publiquement les dispositions des Miliciens déchargés le 4 courant, qui à la nouvelle de l'approche de l'Ennemi, déclarèrent qu'ils ne vouloient pas accepter leur décharge, avant que l'Ennemi fut repoussé, et qui se préparoient à marcher, dans ce moment avec leur Bataillon, pour rencontrer l'Ennemi, avec un zèle et un cœur qui correspondent aussi bien avec la loyauté et le courage de leurs Compatriotes. Ces Miliciens en retournant dans le sein de leur famille, emportent avec eux l'estime et la reconnaissance de leurs Officiers.

J. T. TASCHEREAU,
Dep. Adj. Gén. des Milices.